ÉNONCÉ SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL Approvisionnement responsable

Mise à jour
Mai 2022

metro

Table des matières

1. Vision de l'approvisionnement responsable 2
2. Principes de gestion 2
3. Critères 3
4. Engagements de METRO 3

1. Vision de l'approvisionnement responsable

Offrir des produits responsables est l'une des priorités de la démarche de responsabilité d'entreprise (RE) de METRO. Depuis la publication de sa première Feuille de route de RE en 2010, plusieurs initiatives liées à l'approvisionnement responsable ont été réalisées, incluant l'adoption d'un Code de conduite des fournisseurs pour un approvisionnement responsable en 2017.

La démarche claire et rigoureuse adoptée par METRO pour encadrer ses achats s'articule autour de ce document structurant qui s'ajoute à nos autres politiques et programmes d'approvisionnement responsable.

Le Code de conduite des fournisseurs a été développé selon les meilleures pratiques et des normes reconnues. Il repose sur **quatre grands principes** qui s'ajoutent aux critères de sélection de produits et services de METRO déjà applicables, tels que le prix, la qualité et la disponibilité :

- L'éthique commerciale,
- Le respect des travailleurs,
- La protection de l'environnement,
- La santé et le bien-être animal.

2. Principes de gestion

La mise en œuvre du programme d'approvisionnement responsable de METRO est régie par des principes de gestion et rendue possible par le biais d'une série d'outils d'opérationnalisation.

- Collaboration avec nos fournisseurs dans une perspective d'amélioration continue ;
- Recours à des pratiques, certifications ou initiatives de responsabilité d'entreprise reconnues ;
- Prise en compte de la capacité du marché à offrir une solution de remplacement pour un produit à un prix concurrentiel et en quantité suffisante ;
- Transparence et partage de nos résultats et initiatives ;
- Suivi des résultats par l'utilisation d'indicateurs de performance et communication de ces résultats dans le rapport annuel de responsabilité d'entreprise de METRO.

3. Critères

METRO se préoccupe de la santé et du bien-être des animaux, qu'ils soient terrestres ou aquatiques, dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de la ferme à l'abattoir ainsi que pendant le transport.

Notre approche s'appuie les critères suivants :

- **Prise en compte des besoins des animaux d'élevage**

  METRO vise à ce que les besoins physiologiques et comportementaux des animaux soient rencontrés.

- **Prévention de toute forme d'abus**

  METRO vise à prévenir toute forme d'abus allant à l'encontre de la santé et du bien-être de l'animal.

- **Conformité aux normes basées sur des fondements scientifiques**

  METRO préconise une approche basée sur la science et soutient le processus et l'approche du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), une tribune multipartites reconnue comme le chef de file national en matière de normes de bien-être des animaux d'élevage au Canada.

METRO attend de ses fournisseurs qu'ils se réfèrent aux normes basées sur des fondements scientifiques et reconnues par les membres de leur industrie, qu'ils respectent les animaux et s'engagent à mettre en place des conditions d'élevage, de transport et d'abattage, ainsi que de pêche, reconnues comme adéquates pour la santé et le bien-être des animaux.

4. Engagements de METRO

À titre de membre actif de l'industrie du détail au Canada, METRO travaille continuellement avec ses fournisseurs pour favoriser l'adoption de pratiques responsables et trouver de meilleures alternatives lorsque nécessaire.

L'un des objectifs que METRO s'est fixé dans son plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026, est d'exiger l'application des pratiques visant le respect de la santé et du bien-être des animaux par ses fournisseurs, et ce, pour la viande et les salmonidés d'élevage non transformés, le lait, le fromage et les œufs.

Pour ces catégories, METRO exige que ses fournisseurs appliquent minimalement les Codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage développés par le CNSAE ou un équivalent.

METRO a aussi pris des engagements pour deux catégories de produits spécifiques :

- **Porc : augmenter notre approvisionnement en produits de porc frais provenant de truies élevées sans cage de gestation selon le taux de transition de nos fournisseurs.**

  METRO reconnaît que l'utilisation de cages de gestation pour les truies est un enjeu pour leur bien-être et considère que le logement en groupe est l'alternative à privilégier.

- **Œufs : offrir des œufs provenant de poules élevées en liberté dans tous nos magasins.**

  METRO reconnaît que l'utilisation des cages conventionnelles est un enjeu pour le bien-être des poules pondeuses, en particulier dans l'expression de leurs comportements naturels, et considère que les cages enrichies ou un système d'élevage en liberté sont les alternatives à privilégier.

  METRO reconnaît que les systèmes de logement en liberté offrent plus d'opportunités aux poules d'exprimer leurs comportements naturels que les cages enrichies. Cependant, il n'existe actuellement pas de consensus à l'effet que ce mode de logement procurerait un meilleur bien-être global aux poules.

Pour notre reddition de comptes en lien avec le bien-être animal, veuillez consulter nos rapports de responsabilité d'entreprise.